



Pour bénéficier de votre remboursement :

1/ Achetez un MOTO G2 4G entre le 1er janvier et le 31 mars 2016 dans une enseigne participante (hors pack opérateur et hors market place).

EAN éligible : 6947681522718

2/ Joignez dans une enveloppe :

- Ce bulletin dûment rempli ou votre demande sur papier libre
- Une photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat de votre mobile MOTO G2 4G
- L'original de la vignette IMEI découpée sur l'emballage du téléphone (photocopie non acceptée)
- L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée)
- Un IBAN + BIC présent sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.

3/ Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard 10 jours après la date d'achat et 15 jours si achat web (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**OPERATION MOTO G2 4G
FACILITY N° 151223
13844 VITROLLES CEDEX**

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

Mlle Mme M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

*Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidants en France Métropolitaine (Corse incluse), DROM COM et Monaco du 01/01/16 au 31/03/16, permettant d'obtenir un remboursement différé de 50€ TTC pour l'achat d'un Moto G2 4G d'une valeur minimum de 50€ TTC, dans une enseigne affichant l'opération (hors packs opérateurs, hors marketplace). La demande de remboursement est à effectuer au plus tard 10 jours ouvrés après la date d'achat ou 15 jours si achat web (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte. Cette offre est réservée aux personnes physiques majeure, limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse) ou par IBAN + BIC. Non cumulable avec toute autre offre en cours. Offre valable uniquement sur les produits vendus par Extenso Telecom dont le n°IMEI est listé chez Extenso Telecom. Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme. Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB. Extenso Telecom se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier et/ou annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 30/04/2016 ne seront plus traitées. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant sur demande écrite à :

Opération Moto G2 4G - Facility N°151223 - 13844 VITROLLES CEDEX

EXTENSO TELECOM, société anonyme au capital de 14 381 340€ - RCS Lyon 344 024 732 - 1 chemin du plateau - 69670 DARDILLY

** Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Visuel non contractuel.